



Réseau européen d'éthique publique

Présentation

CRÉATION

Le Réseau européen d'éthique publique a été créé en juin 2022, à l'initiative de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique de France. Cette dernière en assure actuellement la présidence et le secrétariat jusqu'en novembre 2024.

OBJECTIFS

Le Réseau vise à promouvoir une culture d'intégrité publique et à harmoniser les règles en la matière au sein des États membres de l'Union européenne. Il entend être l'interlocuteur privilégié des instances européennes sur les questions d'intégrité, de transparence et d'éthique publique.

ACTIONS



Échanges de bonnes pratiques et harmonisation des règles



Assistance et partage d'information pour les membres



Soutien des membres dans le déploiement de nouvelles missions



Dialogue avec les instances européennes pour représenter les intérêts des membres



Coopération avec les États candidats à l'adhésion à l'Union européenne

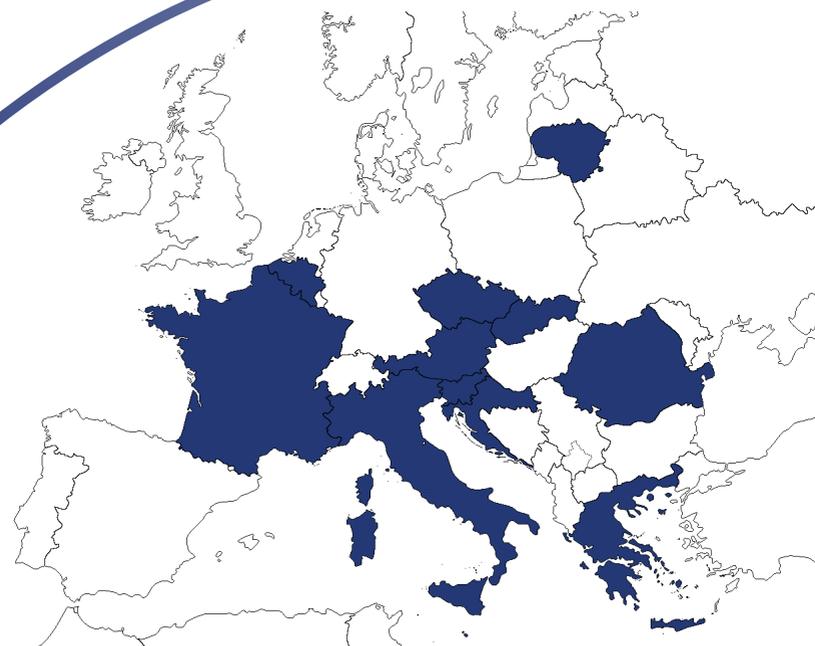


Études, sondages, articles et communiqués communs aux membres

MEMBRES

Le réseau réunit actuellement 12 autorités d'intégrité publique d'États membres de l'Union européenne : le Bureau fédéral de lutte contre la corruption d'Autriche, la Commission fédérale de déontologie de Belgique, la Commission de résolution des conflits d'intérêts de Croatie, la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique de France, l'Autorité nationale de transparence de Grèce, l'Autorité nationale anticorruption d'Italie, la Commission supérieure d'éthique institutionnelle de Lituanie, le Commissaire aux normes de la vie publique de Malte, le Ministère de la Justice de la République tchèque, l'Agence nationale d'intégrité de Roumanie, le Conseil de la fonction publique de Slovaquie, la Commission pour la prévention de la corruption de Slovénie.

Le réseau accueille également des membres observateurs qui peuvent contribuer à ses activités sans prendre part à sa gouvernance.



Contact :
contact@enfpe.eu

Mars 2023